

## Services complémentaires

<p><b>Orientation et information scolaire et professionnelle</b></p>	<p>La conseillère d'orientation et la conseillère en information scolaire et professionnelle sont les personnes-ressources pour le cheminement scolaire et professionnel de l'élève pendant son passage à l'éducation des adultes. En rencontre individuelle ou de groupe, elles conseillent et accompagnent l'élève dans la quête de ce qu'il désire faire en lui indiquant le bon chemin pour y parvenir.</p> <p><u>Les services offerts par les deux conseillères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Information sur un métier et/ou une profession;</li> <li>· Information sur le système scolaire et les programmes d'études;</li> <li>· Information sur le marché du travail (perspective d'emploi, salaire, etc.) ;</li> <li>· Information et modification du profil de formation en fonction du but professionnel.</li> </ul> <p>DE PLUS...</p> <p><u>La conseillère d'orientation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Accompagne l'élève dans sa démarche d'orientation en lui permettant de mieux se connaître (intérêts, aptitudes, valeurs, personnalité, tests psychométriques au besoin) afin de se bâtir une image de soi dans une perspective de développement scolaire et professionnel;</li> <li>· Soutient l'élève dans sa prise de décision et dans l'élaboration de son plan d'action (projets d'étude, facteurs de réalité, attentes et objectifs professionnels).</li> </ul> <p><u>La conseillère en information scolaire et professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Organise, coordonne et/ou anime des activités de groupe ou des séances d'information scolaire et professionnelle en vue d'éveiller l'intérêt de l'élève vers les différents programmes d'études et le monde du travail.</li> </ul>
<p><b>Organisation scolaire</b></p>	<p><u>Les tâches du responsable en organisation scolaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Diffuse de l'information sur les différents certificats (DEP, ASP, DES, DEC, AEC, etc.), sur l'accessibilité aux institutions scolaires (préalables requis tels que le niveau et les matières obligatoires pour accéder à la formation choisie), sur le TENS et le TDG;</li> <li>· Trace le profil de formation de chaque élève;</li> <li>· Établit les équivalences d'après les acquis antérieurs;</li> <li>· Assure l'exactitude des profils de formation et détermine la date approximative de fin de formation;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Autorise les changements de cours et les modifications d'horaire;</li> <li>· S'occupe des transferts vers l'édifice l'Escale.</li> </ul>
<b>Orthopédagogues</b>	<p>Les orthopédagogues travaillent de concert avec les enseignants afin d'amener l'élève éprouvant des difficultés à poursuivre son cheminement et atteindre ses objectifs.</p> <p><u>Ceci se fait de diverses façons :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· En aidant l'élève à développer son autonomie face aux apprentissages et aux mesures d'aide qui lui sont allouées;</li> <li>· En accompagnant l'élève qui bénéficie de mesures lors des examens;</li> <li>· En animant des ateliers thématiques;</li> <li>· En aidant l'élève à développer et à actualiser ses stratégies d'apprentissage.</li> </ul>
<b>Responsable de la vie étudiante</b>	<p>Les responsables de la vie étudiante s'adjoignent à l'équipe du centre dans le but de favoriser le développement global de l'élève. Ils visent à créer une vie étudiante riche et stimulante afin de favoriser la persévérance scolaire de l'élève. Ils lui proposent des défis en l'encourageant à s'impliquer et à participer aux diverses activités du centre. Ils soutiennent et accompagnent l'élève qui s'engage dans divers projets, dont la bibliothèque, le café étudiant, le conseil des élèves, etc.</p> <p>Ils ont pour mandat d'encourager le développement du sens de l'initiative, de l'autonomie et de l'entraide en favorisant l'émergence de projet entrepreneurial. Ils favorisent les initiatives faites par le jeune pour le jeune.</p>
<b>Techniciens/nes en travail social</b>	<p>Par un suivi, selon le besoin, les techniciens/nes en travail social accompagnent l'élève dans son cheminement tant au niveau personnel que scolaire, et ce, en collaboration avec les enseignants et les autres membres du personnel. À son arrivée au centre, on affectera à chaque élève un technicien/ne en travail social.</p> <p><u>Leurs rôles principaux sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· D'accueillir et d'accompagner l'élève ayant besoin d'aide;</li> <li>· D'offrir une écoute active et un soutien;</li> <li>· D'amener l'élève à identifier et à clarifier son questionnement face à lui-même, aux autres ou à ses projets d'avenir;</li> <li>· De sensibiliser l'élève face à ses buts, à ses engagements et à son pouvoir de faire des choix;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>· D'amener l'élève à explorer de nouvelles alternatives de comportements et/ou d'attitudes qui soient plus positives pour lui et son environnement;</li> <li>· De développer des stratégies d'intervention au niveau de la prévention;</li> <li>· D'intervenir auprès des élèves ayant une problématique au niveau de l'assiduité;</li> <li>· De référer l'élève à d'autres ressources externes selon la problématique ou selon ses besoins.</li> </ul>
<p><b>Psychoéducateur/trice en milieu scolaire</b></p>	<p>Le psychoéducateur/trice est un professionnel pouvant intervenir auprès des élèves présentant des vulnérabilités ou des difficultés d'adaptation. Au quotidien, le psychoéducateur/trice est amené à collaborer avec différents acteurs en vue du mieux-être des élèves et de leur épanouissement dans leur différent milieu de vie.</p> <p><u>Le psychoéducateur/trice a un rôle diversifié, notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Effectue des observations;</li> <li>· Analyse les besoins de l'élève;</li> <li>· Procède à des évaluations professionnelles;</li> <li>· Élabore des plans d'interventions individualisés;</li> <li>· Conçoit des activités psychoéducatives;</li> <li>· Anime des activités individuelles et/ou de groupe;</li> <li>· Assure la mise en place de moyens adaptatifs individualisés;</li> <li>· Donne des conseils sur des problématiques touchants les difficultés d'adaptation;</li> <li>· Proposer des solutions personnalisées aux besoins de l'élève.</li> </ul> <p>Le psychoéducateur/trice intervient autant directement auprès de l'élève que de son environnement (parent, enseignant, intervenants scolaires, membres de la communauté, employeur/milieu de stage, etc.). Le psychoéducateur/trice peut aussi agir en soutien (rôle-conseil) auprès de l'équipe-école dans une situation particulière et apporter son regard critique. Le psychoéducateur/trice, de par son rôle, peut contribuer à comprendre et à aider les élèves à risque ou en difficulté d'adaptation à développer leur plein potentiel et à s'adapter de manière optimale à leur environnement. En somme, le psychoéducateur/trice est un acteur clé dans la démarche d'adaptation de l'élève à son environnement en agissant tant dans un but préventif que curatif.</p>